

Avis de recrutement

La Ville de Saint-Ghislain recherche activement des instituteurs primaires en immersion anglaise (H/F)
pour ses écoles fondamentales communales organisant l'apprentissage en immersion linguistique

Objet de la mission

Sous la responsabilité du directeur d'établissement, l'agent prendra en charge les cours de mathématiques et d'éveil dans la langue d'immersion et travaillera en co-titulariat avec l'instituteur francophone.

2 emplois de 24 périodes sont actuellement à pourvoir (pour l'année scolaire complète). Les candidatures non retenues seront glissées dans une réserve.

Profil

Compétences :

Très bonne connaissance de l'anglais (min. niveau B2 - attestation du Forem à fournir)

Conditions

- Titres requis :
 - 1) le diplôme d'instituteur primaire ou un titre pédagogique étranger équivalent à celui d'instituteur primaire, délivré dans la langue de l'immersion
 - 2) le diplôme d'instituteur primaire complété par un certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré dans la langue de l'immersion ou par un titre étranger équivalent au moins à ce certificat délivré dans la langue de l'immersion;
 - 3) le diplôme d'instituteur primaire complété par le certificat de connaissance approfondie de la langue de l'immersion (ou s'engager à passer les épreuves en vue de son obtention)
 - 4) le diplôme d'instituteur primaire complété par une attestation de réussite de l'UE 12 délivré par l'enseignement de promotion sociale (ou s'engager à passer les épreuves en vue de son obtention)

Type de contrat

- Personnel contractuel APE ou emploi subventionné
- Contrat de travail à durée déterminée avec une possibilité de renouvellement
- Temps de travail : 24 périodes/semaine
- Echelle barémique suivant la Fédération Wallonie Bruxelles
- Horaire scolaire

Tout renseignement complémentaire pour cet emploi peut être obtenu auprès du service Education (**Mme D'ADAMO Mélissa - 065/76 19 59**)

Les candidatures écrites (CV + lettre de motivation), accompagnées d'une copie du diplôme visé, doivent être adressées à l'attention du Collège communal et envoyées soit par courrier postal : rue de Chièvres 17 à 7333 Tertre, soit par mail à l'adresse suivante : Melissa.D'ADAMO@saint-ghislain.be .